

CHECKLIST

Déménagement : ne rien oublier

Le rétroplanning pour un déménagement serein, sans mauvaise surprise.

Avant (1 à 3 mois)

- Résilier le bail dans les délais légaux
- Planifier l'état des lieux de sortie
- Réserver déménageurs ou véhicule
- Trier et désencombrer
- Poser les congés nécessaires

Changements d'adresse

- Poste (ordre de réexpédition)
- Administrations : commune, impôts, AVS
- Banque et assurances
- Employeur
- Abonnements : énergie, internet, téléphone

Le jour J

- Relevé des compteurs (eau, électricité, gaz)
- État des lieux signé
- Restitution des clés
- Photos du logement vide

À ne pas oublier

- Récupérer la garantie de loyer
- Transférer ou résilier l'assurance ménage
- Souscrire le nouveau contrat d'électricité
- Maintenir la réexpédition du courrier 6 à 12 mois

LE CONSEIL HOMEWELL

Anticipez la résiliation : les délais de bail sont stricts en Suisse. Un état des lieux de sortie soigné évite les retenues injustifiées sur votre garantie de loyer.

